



RYDER CUP

Courson -Rochefort

Règlement 2026

19 Février 2026

- **Préambule**

L'objectif de cette **compétition amicale** est avant tout la convivialité. Tout en restant dans l'application stricte des règles de golf, elle permet aux golfeurs de ces 2 clubs quel que soit leur niveau de jeu et index de se rencontrer en match aller et retour et de se retrouver tous autour d'une table pour un déjeuner amical.

- **Date des rencontres.**

Les rencontres se déroulent aux dates suivantes :

- Le Mardi 16 juin 2026 au golf du Stade-Français Courson
- Le Mardi 15 Septembre 2026 au golf de Rochefort-en-Yvelines

- **Formule des rencontres.**

Les rencontres se font en Match-Play par équipe sur 18 trous :

- 6 « Greensomes » avec 12 joueurs de chaque équipe sur 9 trous
- 6 « 4 Balles » avec 12 joueurs de chaque équipe sur 9 trous
- 24 « Simples » avec 24 joueurs de chaque équipe sur 9 trous (en départ de 4)

Précisions :

4 Balles - 4B :

Les 2 joueurs de chaque "camp" jouent chacun une balle et le meilleur score réalisé sur chaque trou est pris en compte dans chacun des deux camps. Le camp dont le joueur a le score le plus bas remporte le trou et marque 1 point, en cas d'égalité le trou est partagé aucun point attribué.

Greensomes :

Les 2 joueurs du « camp » jouent chacun une balle du départ, choisissent celle qui leur convient le mieux et terminent le trou en jouant alternativement cette balle. Le camp dont le joueur a le score le plus bas remporte le trou et marque 1 point, en cas d'égalité le trou est partagé aucun point attribué.

Simples :

Chaque match se joue avec un joueur de chaque équipe. Le joueur avec le score le plus bas sur chaque trou remporte ce trou et marque 1 point, en cas d'égalité le trou est partagé aucun point attribué.

Nota : Pour des questions d'organisation 2 matchs en simple se dérouleront en parallèle sur un même trou (départ en partie de 4)

- **Organisation des rencontres.**

Les joueurs (*Hommes et femmes*) doivent être membres de l'Amicale du Golf de Courson ou de l'AS de Rochefort qui les engagent et en conformité avec les règles de la FFG. (*Certificat médical et licence à jour*) sans condition d'âge. Le nombre de joueurs est de 24 par club. L'usage d'une voiturette n'est autorisé que sur présentation d'un certificat médical. Afin de faciliter la préparation des rencontres et d'assurer une bonne organisation, le Capitaine du Club visiteur devra impérativement faire connaître au moins 8 jours calendaires à l'avance, au Capitaine du Club recevant, les noms et n° de licence des joueurs engagés. En cas d'indisponibilité d'un joueur ou de plusieurs joueurs dans la période des 8 jours précédant la rencontre, le capitaine pourra opérer un remplacement du ou des manquants après en avoir informé le capitaine de l'équipe adverse. Si une équipe est incomplète, le capitaine de l'équipe adverse pourra prêter des joueurs afin que la rencontre puisse se jouer dans des conditions optimales.

- **Index.**

L'index des joueurs n'est pas limité mais pour les joueurs ayant un index supérieur à 40, il sera demandé aux joueurs d'avoir fait au moins une compétition fléolisée (carte rouge ou compétition) durant l'année 2026, afin d'avoir un index correspond au mieux au niveau de jeu du joueur. La moyenne des index de chaque équipe devra être supérieure ou égale à 22.5.

- **Equipes.**

Afin de rendre la partie la plus agréable possible pour tous, l'ordre des matchs se fera dans l'ordre des index moyens des doubles (Greensomes et 4B), puis de la même manière dans l'ordre des index des joueurs pour les simples.

Chaque capitaine aura en charge la constitution de son équipe.

- **Départ.**

Sauf exception ou accord préalable, les départs seront donnés à 9h00 pour les MP disputés en double, puis à 13h30 pour les MP disputés en simple. La présence des joueurs est obligatoire, au moins une ½h à l'avance afin de pouvoir retirer leur carte et se rendre à leur départ respectif.

Suivant les possibilités des Clubs, il se fera en shot-gun intégral, semi shot-gun, ou départs décalés du 1 et du 10.

Les départs sont donnés des boules jaunes pour les hommes, boules rouges pour les femmes.

- **Calcul des résultats.**

Le Match-Play se jouant trou par trou, la partie est perdue par un camp (Greensomes et 4B) ou un joueur (simple) dès lors qu'il ne peut plus partager ou gagner le match.

Chaque Match-play rapporte à un camp : 1 point en cas de victoire, ½ point en cas de partage et 0 point en cas de perte.

L'équipe qui sera déclarée vainqueur pour la rencontre sera celle qui aura cumulé le plus de points sur les 36 points attribués. En cas de match nul (18 à 18), l'équipe gagnante sera celle qui totalise le plus de « up » sur l'ensemble des matchplay, si il y a encore égalité, l'équipe gagnante sera celle qui a remporté le plus de doubles et si encore égalité l'équipe gagnante sera celle qui a le plus de « up » dans les doubles.

- **Montant de la participation.**

- Le montant de la participation financière est fixé à : 10 € plus le prix du déjeuner obligatoire à régler au restaurant ou se joue la rencontre. (DDJ 10€ perçu par le club recevant afin d'organiser un apéritif ou un pot).
- Le tarif du green-fee est celui en vigueur avec la carte Le Club Gold pour les abonnés mono-golf.

- **Étiquette et Règles.**

Le télémètre laser et la montre GPS sont autorisés, mais leur utilisation ne doit pas ralentir le jeu. Les joueurs doivent lutter contre le jeu lent.

Les joueurs doivent veiller pour eux-mêmes et pour leurs adversaires à la stricte observance des règles et de l'étiquette du jeu de Golf.

- **Modifications du règlement.**

Les modifications en vue d'actualiser le règlement ne peuvent se faire qu'en accord entre les deux capitaines, qui sont pour 2026 : Mme Dominique NAVARRO et Tan Taï NGUYEN (Amicale du Golf de Courson – AGC) et M. Jacques CINQUIN (AS du Golf de Rochefort)